
PREFECTURE DE LA REGION DE BOURGOGNE

DIRECTION REGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT
SERVICE DE L'EAU
ET DES MILIEUX AQUATIQUES

SITUATION HYDROLOGIQUE
EN BOURGOGNE
AU 04 JUIN 1993



BULLETIN N° 05/93

SOMMAIRE

PRECIPITATIONS	p	3
----------------	---	---

DEBITS DES COURS D'EAU	p	4
------------------------	---	---

NIVEAU DES NAPPES	p	7
-------------------	---	---

ETAT DES BARRAGES	p	8
-------------------	---	---

QUALITE DES COURS D'EAU	p	9
-------------------------	---	---

CONCLUSIONS	p	10
-------------	---	----

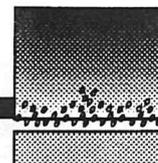
INFORMATIONS GENERALES	p	11
------------------------	---	----

NOUVELLES BREVES	p	11
------------------	---	----

ANNEXES GRAPHIQUES	p	12
--------------------	---	----

PRECIPITATIONS

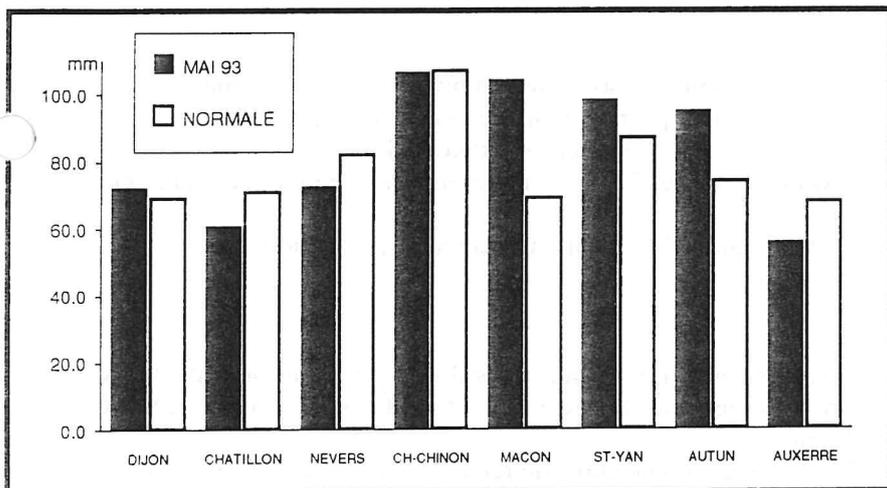
communiquées par les Centres Départementaux de Météo-France



STATIONS	DP	MAI 1993					
		D1	D2	D3	TOTAL	NORMALE	ECART %
DIJON	21	13.2	22.4	36.6	72.2	69.0mm	+5%
CHATILLON	21	8.0	28.4	24.4	60.8	71.0mm	-14%
NEVERS	58	15.6	26.4	30.6	72.6	82.0mm	-11%
CH-CHINON	58	30.0	34.0	42.6	106.6	107.0mm	0%
MACON	71	15.6	52.0	36.6	104.2	69.0mm	+51%
ST-YAN	71	24.8	43.0	30.6	98.4	87.0mm	+13%
AUTUN	71	13.2	43.8	38.0	95.0	74.0mm	+28%
AUXERRE	89	4.4	22.0	29.4	55.8	68.0mm	-18%

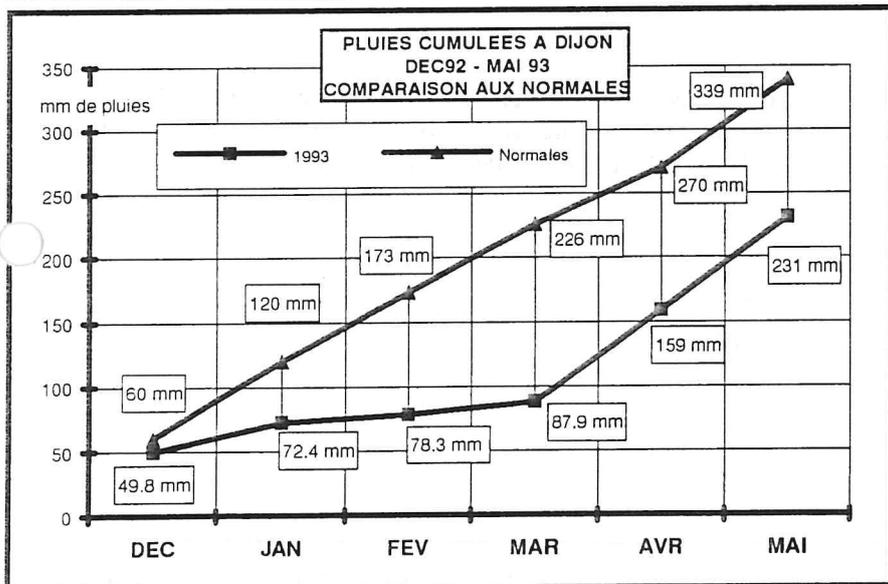
La pluviométrie du mois de mai 1993 a été diversement répartie sur la région. A des zones fortement arrosées à cause d'orages violents (la Saône et Loire essentiellement), s'opposent des secteurs plus secs, légèrement déficitaires (la Nièvre, le Nord de la Côte d'Or et une partie de l'Yonne).

Ce sont surtout les deux dernières décades qui ont été les plus arrosées.



Le département de la Saône et Loire semble avoir été l'un des plus arrosés, à cause d'orages très violents, souvent accompagnés de grêles, tombant sur le val de Saône et la vallée de la Loire. Des dégâts aux cultures (vignes notamment) ont été occasionnés. Les excédents sont très variables suivant les intensités des pluies tombées au cours des orages: 51% à Mâcon, 13% à Saint Yan.

Ailleurs, la pluviométrie semble avoir été mieux répartie dans l'espace.



A l'exception des zones ayant subi les orages, on peut qualifier les précipitations de mai 1993 de précipitations «normales» pour ce mois. Le mois de mai est habituellement un mois à forte variabilité: il peut pleuvoir beaucoup ou très peu. Par exemple, il était tombé 6 mm de pluie à Dijon en mai 1991, alors qu'en mai 1983 la pluviométrie s'élevait à 196 mm.

En tout état de cause, les réserves en eau des sols se maintiennent à un bon niveau à la fin mai.

Le mois de mai 1993 a été marqué par une pluviométrie pouvant être qualifiée de «normale».

Par rapport aux normales mensuelles, et à l'exception du département de la Saône et Loire qui a subi de très violents orages, il semble légèrement déficitaire. Les déficits ne sont cependant pas significatifs.

Ins ces conditions, les réserves en eau des sols se maintiennent à des bons niveaux pour la saison.

Les prélèvements pour l'irrigation sont de ce fait limités ce qui est une bonne chose pour les ressources en eau.



En mai 1993 les débits des cours d'eau sont restés à des valeurs convenables grâce aux précipitations essentiellement. Ils restent cependant inférieurs aux valeurs moyennes.

Les débits de base des cours d'eau (QCN 3: débit seuil dépassé vers le bas pendant 3 jours consécutifs) ont été observés entre le 15 et le 25. On a pu observer une légère augmentation des niveaux dans les cours d'eau en tout début de mois, grâce aux orages de la fin avril. Ensuite, les débits sont restés à des valeurs correctes pour un mois de mai.

En toute fin de mois, les débits ont encore bénéficié des précipitations de la dernière décade, ce qui a eu pour effet de les stabiliser, voire de les faire augmenter légèrement.

Dans le bassin de la Seine, les durées de retour des débits de base sont comprises entre 2 et 10 ans.

La Seine à Nod/Seine (21) avait un débit de base normal pour un mois de mai. Par contre à Plaines-Saint-Langes, à la sortie du département, son débit de base avait une durée de retour de 4 ans.

Ailleurs, les débits de base des cours d'eau (Ource, Ouanne, Tholon) ont des durées de retour de 4 ou 5 ans, ce qui n'est pas exceptionnel.

Seuls le Beuvron à Ouagne-Champmoreau et le Sauzay à Corvol l'Orgueilleux présentaient en mai, des débits de base dont la durée de retour était de 10 ans.

Dans le bassin de la Loire, les débits de base des cours d'eau avaient des durées de retour de 2 ou 3 ans, comme sur l'Alène à Cercy-la-Tour, l'Ixeure à La Fermeté, la Nièvre de Champlemy à St Aubin (58), le Ternin à Pré charmoy et l'Arroux à Etang/Arroux (71).

Par contre le débit de base du Nohain à Villiers (58) avait une durée de retour de 10 ans. Il était légèrement remonté après le 20 mai.

Dans le bassin de la Saône, les durées de retour des débits de base des cours d'eau varient entre 2 et 5 ans. Dans ce bassin, les débits de base étaient donc proches des normales d'un mois de mai, à l'exception du Pannecul à la Rente de l'Île (21) qui avait un débit de base dont la durée de retour était de 15 ans. La petite taille de son bassin peut en être une explication, les réserves étant très vite épuisées sur ce ruisseau.



Dans l'ensemble, la situation des cours d'eau tend donc vers la normale. Des durées de retour comprises entre 2 et 5 ans (ce qui n'a rien d'exceptionnel) sont observées sur une bonne partie de la région.

Par contre un «noyau dur» semble poindre dans le secteur du Nohain-Beuvron-Sauzay avec des cours d'eau qui ont des débits qui restent à des durées de retour particulièrement faibles depuis maintenant deux mois.

Les débits de mai 1993 sont voisins de ceux de 1991 et 1992, à la même époque. Le risque d'un étiage prononcé au cours des trois mois à venir n'est donc pas à exclure.

DEBITS DES COURS D'EAU

DEBIT DE BASE DES COURS D'EAU QCN3 PERIODE DU 1er AU 31 MAI 1993

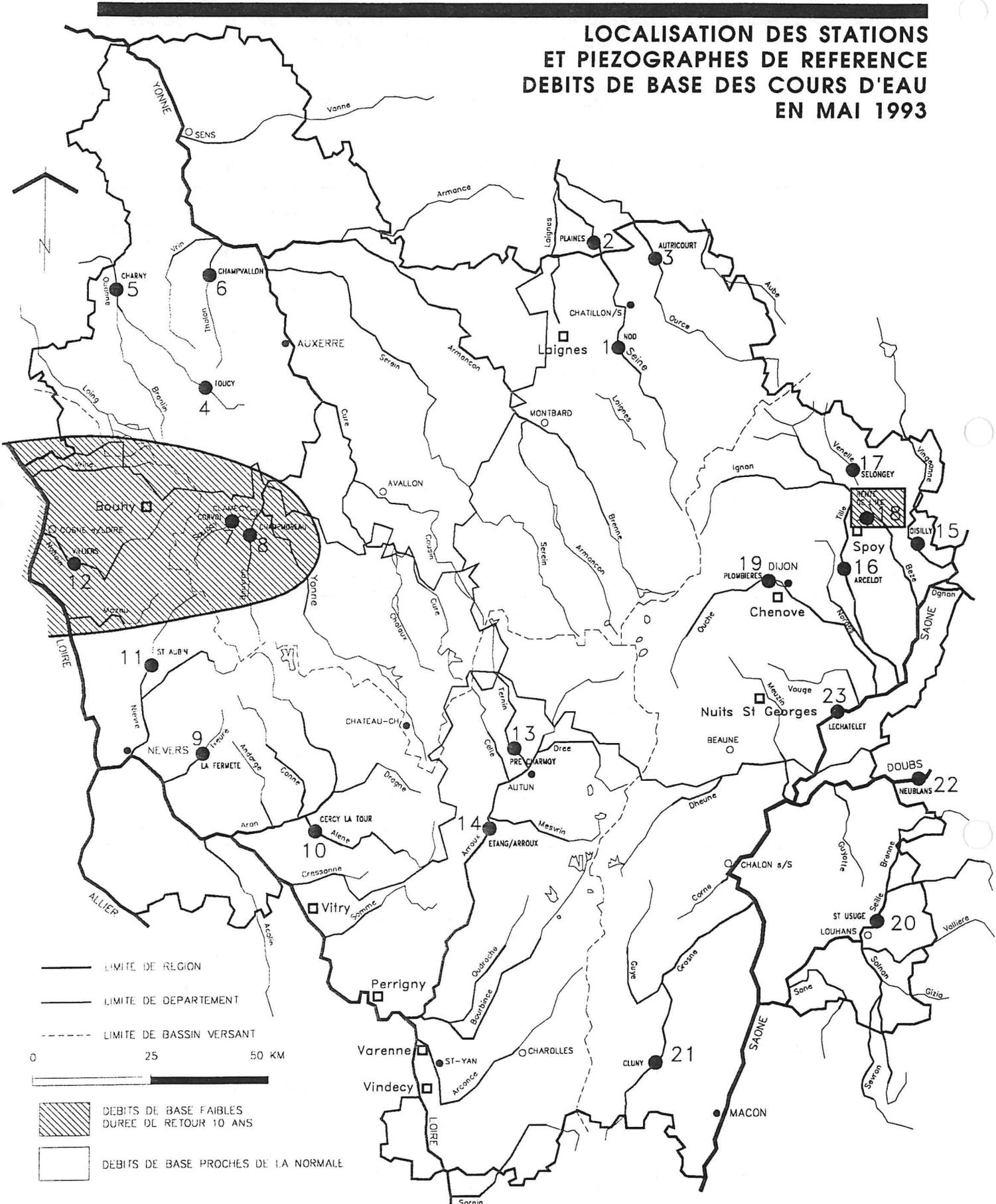
QCN3 = Débit moyen journalier minimum non dépassé pendant 3 jours consécutifs

BASSIN	COURS D'EAU et STATIONS	GEST.	DEP.	BV en KM2	MINI		CONNU	MEDIANE	QCN3 DE MAI 1993		N°
					M3/S	ANNEE			EXPERIM.	M3/S	
SEINE	SEINE A NOD/SEINE	SEMA.B	21	371	0.750	1976	1.875	2.185	2 ans	1	
	SEINE A PLAINES	SEMA.B	10	704	3.500	1991	7.100	4.800	4 ans	2	
	OURCE A AUTRICOURT	SEMA.B	21	548	0.545	1976	3.190	1.940	4 ans	3	
	OUANNE A TOUCY	SEMA.B	89	153	0.081	1992	0.346	0.171	5 ans	4	
	OUANNE A CHARNY	SEMA.B	89	562	0.433	1992	1.740	0.875	4 ans	5	
	THOLON A CHAMPVALLON	SEMA.B	89	131	0.170	1992	0.840	0.500	4 ans	6	
	SAUZAY A CORVOL	SEMA.B	58	81	0.285	1990	0.843	0.365	10 ans	7	
	BEUVRON A CHAMPMOREAU	SEMA.B	58	264	0.218	1992	0.800	0.396	8 ans	8	
LOIRE	IXEURE A LA FERMETE	SEMA.B	58	115	0.860	1990	0.308	0.320	2 ans	9	
	ALENE A CERCY LA TOUR	SEMA.B	58	338	0.600	1976	1.170	1.850	< 2ans	10	
	NIEVRE A ST AUBIN	SEMA.B	58	192	0.429	1976	0.900	0.855	2 ans	11	
	NOHAIN A VILLIERS	SEMA.B	58	473	1.070	1992	2.855	1.330	10 ans	12	
	TERNIN A PRE-CHARMOY	SEMA.B	71	257	0.348	1976	1.240	0.945	3 ans	13	
	ARROUX A ETANG/ARROUX	SHC O	71	1798	2.850	1976	8.900	5.600	3 ans	14	
RHONE	VINGEANNE A OISILLY	SEMA.B	21	623	1.210	1971	2.160	1.650	4 ans	15	
	TILLE A ARCELOT	SEMA.B	21	708	0.565	1991	2.230	1.750	3 ans	16	
	VENELLE A SELONGEY	SEMA.B	21	54	0.115	1980	0.276	0.290	2 ans	17	
	PANNECUL A NOIRON/BEZE	SEMA.B	21	11.5	0.032	1990	0.049	0.029	15 ans	18	
	OUCHE A PLOMBIERES	SHC D	21	655	1.070	1976	2.185	2.900	2 ans	19	
	SEILLE A ST USUGE	SEMA.B	71	790	1.370	1986	3.300	3.100	2 ans	20	
	GROSNE A CLUNY	SEMA.B	71	332	0.500	1991	1.240	1.240	2 ans	21	
	DOUBS A NEUBLANS	SHC D	39	7290	34.500	1974	76.500	48.000	6 ans	22	
	SAÔNE A LECHATELET	SHC D	21	11700	28.600	1971	74.000	51.300	5 ans	23	

LES VALEURS EN GRAS SONT LES RECORDS CONNUS DEPUIS LE DEBUT DES OBSERVATIONS
(VOIR PAGE SUIVANTE LA CARTE DE SITUATION DES STATIONS DE REFERENCE)

DEBITS DES COURS D'EAU

LOCALISATION DES STATIONS ET PIEZOGRAPHE DE REFERENCE DEBITS DE BASE DES COURS D'EAU EN MAI 1993

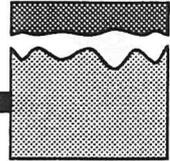


- LIMITE DE REGION
- LIMITE DE DEPARTEMENT
- - - LIMITE DE BASSIN VERSANT
- 0 25 50 KM
- ▨ DEBITS DE BASE FAIBLES DUREE DL RETOUR 10 ANS
- DEBITS DE BASE PROCHES DE LA NORMALE

□ Piézographe ● Station ● Poste pluvio

LES NUMEROS RENVOIENT AUX STATIONS DU TABLEAU DES QCN3





Après la stabilisation des niveaux observés à la fin avril, les niveaux des nappes superficielles ont recommencé à baisser légèrement.

Dans le karst des plateaux du Châtillonnais, en Côte d'Or, les niveaux n'ont cessé de décroître en mai. Ils sont passés d'une profondeur de 19.25 m au 5 mai à celle de 19.75 m au 25 mai. Ils continuent d'être proches de la courbe «plancher». Comme prévu dans le dernier bulletin, l'effet des précipitations d'avril n'a été que de courte durée sur les niveaux de cette nappe.

Dans les alluvions de la Tille à Spoy (21) ou dans celles du Meuzin à Nuits Saint Georges (21) les niveaux de la nappe sont voisins des minima connus antérieurement pour la saison. A Spoy ils atteignaient une profondeur de 5 mètres au 1er juin, soit le niveau «plancher» observé depuis 1973. A Nuits-Saint-Georges les niveaux ont recommencé à baisser légèrement entre le 15 et le 25 mai. Ils demeurent à une profondeur voisine de 7 mètres, à une cinquantaine de centimètres en dessous de la courbe enveloppe des minima connus.

La nappe alluviale de la Loire à Varenne (71) est remontée de près d'un mètre entre le 15 et le 25 mai. Les lâchures du barrage de Villerest, soutenant les débits de la Loire en sont la principale explication. Il est à noter que des problèmes de qualité d'eau ont été signalés à Digoin (71), corrélativement à cette remontée de niveaux (Matières en suspension, odeur...).

Aucun problème n'a été signalé sur celle de la Saône, les niveaux demeurant stables par rapport au dernier point effectué.

Sur les aquifères profonds ou semi profonds la situation n'a pas évolué.

Dans les calcaires du Nivernais à Bouhy, la baisse des niveaux amorcés dès la mi mars se poursuit en mai, en s'accélégrant. Au cours du mois de mai, la baisse de niveau a été de 70 cm.

Sur la nappe de Dijon-Sud, on note une stabilisation des niveaux, entre le 15 et le 25 mai, au piézographe de la Gendarmerie de Chenôve. Sur les deux autres piézographes suivis en continu, à Domois Fenay et au forage de la BA 102 les niveaux continuent de baisser progressivement. A Chenôve ils restent aux environs de 19.60 mètres de profondeur, soit à plus d'un mètre cinquante sous la courbe «moyenne». Ils sont équivalents à ceux connus en juillet 1990 et 1992.



En mai 1993 les nappes superficielles ont recommencé à baisser après le répit d'avril.

Les niveaux demeurent partout très bas, sous la courbe «plancher» observée précédemment.

Seule la nappe alluviale de la Loire a connu une remontée, à cause des lâchures de Villerest.

Les aquifères profonds ou semi-profonds continuent de baisser, cette baisse étant à peine freinée sur la nappe de Dijon Sud.

La situation des nappes demeurent fragiles, les niveaux restant très bas.

La sécheresse hydrologique est bien présente, même si aux yeux du grand public elle n'apparaît pas, les réserves des sols étant satisfaisantes pour le moment. Le seul point positif actuellement, est que les prélèvements en nappe demeurent limités du fait de l'état d'humidité des sols (limitation naturelle des prélèvements).



ETAT DES BARRAGES

**TABLEAU DE SITUATION DU REMPLISSAGE
DES PRINCIPAUX RESERVOIRS DE LA REGION DE BOURGOGNE**
(LES RESERVOIRS A.E.P. SONT MENTIONNES EN GRAS)

RETENUE NOM ET DEPARTEMENT	VOLUME EN MILLIONS DE M3			OBSERVATIONS
	Mai.93	TOTAL	% STOCK	
PANNECIERE (58)	66.70	82.50	81%	au 28 mai 1993
LES SETTONS (58)	16.20	17.50	93%	au 28 mai 1993
CHAUMECON (58)	18.20	19.00	96%	au 28 mai 1993
LE CRESCENT (58)	12.60	14.20	89%	au 28 mai 1993
BAYE ET VAUX (58)	4.12	6.60	62%	au 28 mai 1993
PONT ET MASSENE (21)	6.70	6.70	100%	au 1 juin 1993
GROSBOIS (21)	7.35	7.80	94%	au 24 mai 1993
GROSBOIS C.RESERVOIR	0.90	0.90	100%	au 24 mai 1993
CHAZILLY (21)	2.20	2.20	100%	au 24 mai 1993
CERCEY (21)	3.20	3.60	89%	au 24 mai 1993
PANTHIER (21)	8.15	8.20	99%	au 24 mai 1993
TILLOT (21)	0.45	0.52	87%	au 24 mai 1993
CHAMBOUX (21)	3.60	3.60	100%	au 4 juin 1993
CANAL DU CENTRE (71)	15.50	22.00	70%	au 17 mai 1993
LA SORME (71)	6.00	10.00	60%	au 17 mai 1993
PONT DU ROI (71)	3.60	4.00	90%	au 17 mai 1993
LE CREUSOT NORD (71)	1.50	1.89	79%	au 17 mai 1993
TOTAUX	176.97	211.21	84%	TAUX REMPLISSAGE AEP=82%

La situation des barrages réservoirs est satisfaisante pour la saison. Le taux de remplissage est de 84% sur l'ensemble des réserves. Il est de 82 % sur les retenues destinées à l'alimentation en eau des populations.

les réserves du Canal du Centre sont inférieures à celles des trois dernières années. Les dispositions prises pour le regroupement des bateaux aux écluses, afin de limiter la diminution de la réserve en eau restent d'actualité. Si les précipitations venaient à devenir déficitaire, les attentes aux écluses pourraient être portées de 1 à 3 heures. Les réserves actuelles devraient permettre un fonctionnement normal jusqu'au 15 août.

En Saône et Loire, les retenues destinées à l'alimentation en eau potable ne suscite pas d'inquiétudes particulières malgré leur faible taux de remplissage.

La situation s'est plutôt améliorée pour les réserves du Canal de Bourgogne. Les prises en rivières sont redevenues effectives, avec la remontée des niveaux d'eau, les retenues étant ainsi économisées.

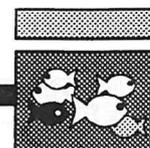
Les réserves du Canal du Nivernais demeurent faibles. Les prises en rivière, et l'alimentation à partir de Pannessières (rigole de l'Yonne) assurant l'essentiel des besoins.



La situation des barrages réservoirs est donc bonne pour la saison.

L'alimentation en eau des populations, à partir de ces ouvrages, ne suscite pas d'inquiétudes particulières, du moins pour l'aspect quantitatif.

Les réserves de la navigation sont correctes, à l'exception de celles du Canal du Nivernais. Les prélèvements en rivière, liés à l'amélioration des cours débits, ont permis de limiter les prélèvements dans les retenues.



PROGRAMME DIREN-SEMA DE BOURGOGNE
STATIONS D'ETUDE DE LA QUALITE DES EAUX EN 1993

Code	Cours d'eau	Dép	Commune	Site
H01000	SEINE	21	NOD / SEINE	pont
H02000	SEINE	21	STE COLOMBE	pont D118g
H24392	YONNE	58	MONTREUILLO	pont D293
H24840	YONNE	58	AMAZY	pnt D165
H25650	BEUVRON	58	CLAMECY	passerelle Beaugy
H33000	COUSIN	89	VAULT DE LUGNY	D427 Valloux
H33580	CURE	89	FOISSY LES VEZELAY	D53 Seigland
H34000	CURE	89	ACCOLAY	pont D39
H34370	SEREIN	21	VIC SOUS THIL	Chausserose
H35150	SEREIN	89	MASSANGIS	pont de Civry
H36000	SEREIN	89	LA CHAPELLE VAUPELT	pont D131a
H36280	SEREIN	89	BEAUMONT	pont D380
H36650	ARMANCON	21	SEMUR EN AUXOIS	av., Charentois
H37650	ARMANCON	89	TRONCHOY	pont D43
H38380	ARMANCON	89	SAINT FLORENTIN	200m aval STEP
H41000	BRENNE	21	SAINT REMY	pont D905
H42190	ARMANCE	89	SAINT-FLORENTIN	aval pont canal
K16500	ARCONCE	71	MONTCEAUX L'ETOILE	pont D130
K17000	ARROUX	71	LAIZY	pont
K17960	BOURBINCE	71	TORCY	aval étanf Neuf D18
K18000	BOURBINCE	71	SAINT EUSEBE	Le gratoux D102
K18200	BOURBINCE	71	BLANZY	la fiole 7ème écluse
K18300	BOURBINCE	71	MONTCEAU-les-mines	centre
K18500	BOURBINCE	71	MONTCEAU-les-mines	pont de Galuzot
K19000	BOURBINCE	71	SAINT VALLIER	pont CD le Devant
K19100	BOURBINCE	71	CIRY LE NOBLE	Valteuse
K19200	BOURBINCE	71	PALINGES	pont D92
K19300	BOURBINCE	71	ST-AUBIN-EN-CHAROL	la Gravoine D125
K19400	BOURBINCE	71	PARAY-LE-MONIAL	pont de Bord D248
K19700	BOURBINCE	71	VITRY EN CHAROLLAIS	pont Colailot
K19900	BOURBINCE	71	DIGOIN	D994 Neuzy
K20000	ARROUX	71	GUEUGNON	aval, R.D. D238
K21000	LOIRE	71	LA MOTTE ST JEAN	le bas-de-varenne
U37300	DHEUNE	71	ST MARTIN-en-GATINOIS	pont D471
U37600	CANAL DU CENTRE	71	CHAMPFORGEUIL	amont Z.I.
U37700	CANAL DU CENTRE	71	CHALON / SAONE	pont D319 Z.I.
U37800	CANAL DU CENTRE	71	CHALON / SAONE	aval rejet STEP Z.I
U38160	ORBISE	71	MELLECEY	amont, pont D124
U38170	ORBISE	71	DRACY-LE-FORT	ferme du moulin
U38180	ORBISE	71	SAINT-REMY	Taisey
U38250	CORNE	71	JULLY-LES-BUXY	la coudre-grande D18
U38280	CORNE	71	ST-GERMAIN-BUXY	pont D104
U38300	CORNE	71	SAINT REMY	D377 Cortelin
U38400	THALIE	71	FONTAINES	gué de niffette
U38420	THALIE	71	FARGES-LES-CHALON	la loyère D336
U38450	THALIE	71	CHAMPFORGEUIL	aval pont RN6
U38900	THALIE	71	SAINT REMY	pont N6
U39900	GROSNE	71	ST LEGER la BUSSIÈRE	le Fourneau D95
U39960	GROSNE	71	SAINTE-CECILE	les belousards
U39975	VALOUZIN	71	BOURVILLAIN	la tuilerie
U39980	GROSNE	71	CLUNY	ferme amont
U39990	GROSNE	71	LOURNAND	les pendaines
U40300	GROSNE	71	CORMATIN	pont centre
U40400	GUYE	71	SIGY-LE-CHATEL	corcelle
U40450	GRANDE	71	VITRY-LES-CLUNY	vers-le-pont D144
U40560	GUYE	71	CORTEVAIX	D188
U40600	GROSNE	71	MALAY	voie ferrée
U40700	GROSNE	71	LALHEUE	pont D6
U40750	GRISON	71	NANTON	pont D147
U41000	GROSNE	71	VARENNES LE GRAND	pont N6



CONCLUSIONS

DIRECTION REGIONALE DE
L'ENVIRONNEMENT
BOURGOGNE
SERVICE DE L'EAU
&
ET DES MILIEUX AQUATIQUES

Le mois de mai 1993 peut être qualifié de «mois normal» sur le plan de la pluviométrie.

Par rapport aux normales mensuelles, et à l'exception du département de Saône-et-Loire qui a subi de très violents orages, il semble légèrement déficitaire. Les déficits ne sont cependant pas significatifs.

Les réserves en eau des sols se maintiennent à de bons niveaux, ce qui limite d'autant les prélèvements pour l'irrigation.

Après la nette amélioration du mois d'avril, les débits des cours d'eau se sont stabilisés en mai.

A la fin mai, les durées de retour des débits des rivières étaient comprises entre 2 et 5 ans sur quasiment toute la région, ce qui ne représente pas une situation exceptionnelle.

Toutefois, un noyau dur semble poindre dans le triangle Clamecy - Cosne sur Loire - Saint Fargeau, en limite des départements de la Nièvre et de l'Yonne. Les durées de retour des débits des cours d'eau du secteur (Nohain, Sauzay, Beuvron) sont de 10 ans, et ce, depuis maintenant deux mois.

En mai 1993 les nappes ont recommencé à baisser après le répit observé en avril. Les niveaux demeurent partout très bas.

Les niveaux des nappes alluviales restent sous, ou au voisinage de la courbe des minima connus.

Ceux des nappes profondes ou semi profondes continuent de baisser, cette baisse étant à peine ralentie sur la nappe de Dijon Sud.

La situation des barrages réservoirs n'inspire pas d'inquiétudes particulières. Les réserves destinées à l'alimentation en eau des populations sont pleines à 82%, comme le mois précédent. Seules celles liées à la navigation sur le Canal du Centre et du Nivernais restent faibles.

Dans les départements les cellules sécheresse continuent de se réunir. Dans les départements de l'Yonne et de la Nièvre des dispositions ont été envisagées, afin de permettre l'application du décret N°92-1041 sur des secteurs difficiles. Des mesures générales seraient également adoptées dans un souci d'économie d'eau (sensibilisation, information, limitation de certains usages domestiques notamment...).

Les précipitations de mai 1993 ont été bénéfiques pour les sols, qui ont vu leur réserve se maintenir depuis la fin avril, et dans une moindre mesure, pour les cours d'eau, puisque les débits ont évolué normalement en mai sur quasiment l'ensemble de la région.

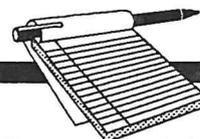
Un «noyau dur» semble cependant poindre à la limite des départements de l'Yonne et de la Nièvre, les durées de retour des débits de base des cours d'eau restant voisines de 10 ans.

Les nappes demeurent très basses au début de juin 1993. Après le court répit d'avril, la baisse a repris sur l'ensemble des nappes alluviales, à l'exception de celle de la Loire, dont les débits sont maintenant soutenus par les lâchures du barrage de Villerest.

La situation de sécheresse «hydrologique» est bien présente, même si aux yeux du grand public elle n'apparaît pas, les réserves des sols étant satisfaisantes actuellement. Le seul point positif réside dans l'absence de prélèvement important sur les nappes du fait de cette humidité des sols.

La vigilance reste donc de mise, surtout si les prochaines semaines sont chaudes et sèches.





SDAGE

L'élaboration des schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux (S.D.A.G.E.) est réalisée selon une approche propre à chaque bassin. S'agissant d'une planification à une échelle nouvelle, cette diversité n'est guère étonnante. Après plus d'un an, on constate que toutes les démarches combinent une vision territoriale, et une problématique par thème.

La Bourgogne, à cheval sur trois bassins, permet une comparaison intéressante des travaux entrepris.

Il est indispensable de rappeler que le législateur a fixé un délai de 5 ans à compter du 3 janvier 1992 pour l'élaboration de ces documents, y compris la consultation des collectivités locales. Les travaux engagés depuis l'automne se sont donc surtout attachés à faire l'état des lieux, à situer les grands enjeux. La concertation sur le contenu des textes et cartes proposées est restée pour l'instant limitée.

Le contenu des documents provisoires sera discuté, et amendé, au cours des mois à venir.

En Loire-Bretagne, l'automne et l'hiver 92-93 ont été consacrés à une réflexion autour de 7 thèmes : cours d'eau - zones humides - écosystèmes et sites, pollution, prélèvement, énergie, exploitation des ressources, navigation, baignade, dangers de l'eau.

Un rapport de synthèse sur les préconisations par thème est disponible depuis la mi-mai, et devrait être examiné par le comité de bassin fin juin.

Une approche géographique vient de débuter. Le 3 juin a lieu à Clermont-Ferrand la première réunion de la commission Loire Supérieure Allier, afin de dresser un état des lieux.

En Seine-Normandie, la Bourgogne a été intégrée au sein de l'ensemble Seine-Amont, bassin versant de la Seine à sa confluence avec la Marne. Trois grandes réunions ont permis de dresser l'état des lieux de la zone. Elles ont été complétées par deux groupes thématiques, SAGE et Têtes de bassin. Un groupe de travail sur les grandes vallées se réunira probablement en septembre. Une synthèse globale à l'échelle du bassin, a été discutée, et devrait être soumise au Comité de Bassin de juillet.

En Rhône-Méditerranée-Corse, l'analyse géographique a été pratiquée à un niveau de finesse plus poussée. Quatre zones recoupaient la Bourgogne : Saône Amont, Côtes Viticoles de Bourgogne et du Beaujolais, plaine de la Saône, et affluents rive gauche de la Saône entre Doubs et Rhône. Cette approche a permis d'affiner l'analyse, de dégager les grands thèmes à traiter au niveau du bassin.

NOUVELLES BREVES



Le projet de programme agri environnemental pour la Bourgogne a été adressé à Paris au mois de mai. Le volet «protection des eaux» représente près des deux tiers du montant total des crédits.

En fonction des caractéristiques hydrogéologiques ou hydrologiques de petits secteurs dans lesquels la qualité des eaux superficielles ou souterraines se dégrade, des programmes d'intervention seront élaborés.

Les agriculteurs pourront, par contrat, s'engager à des pratiques peu ou pas polluantes. En contrepartie, des aides financières viendront compenser les pertes de revenus. Les actions envisagées s'articulent sur trois types d'interventions:

- le gel à long terme des parcelles,
- la conversion des terres labourées en pâturages extensifs,
- la réduction des intrants (engrais, produits phytosanitaires...)



POLICE DES EAUX:

Les décrets du 29 mars 1993, sur la police des eaux, instaurent un système réglementaire totalement nouveau. Le décret du 1er août 1905, sur l'enquête hydraulique est abrogé, au profit d'un double système de déclaration et d'autorisation, pour ces dernières, l'enquête mise en place est une enquête publique. Les dossiers devront comporter une évaluation sérieuse de l'impact du projet sur le régime des eaux et le milieu aquatique. Une nomenclature définit des seuils déclenchant les différents degrés d'instruction.

La mise en oeuvre de ces textes se fera prioritairement sur trois aspects: les prélèvements, les rejets, les créations de plans d'eau.

ANNEXES GRAPHIQUES



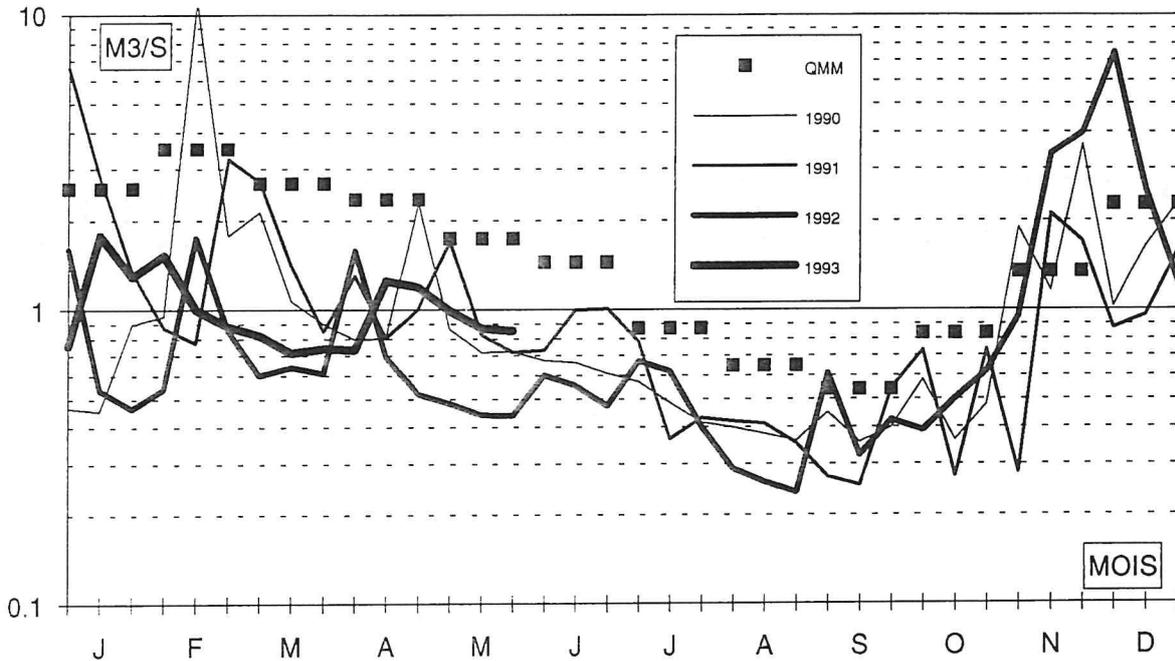
CHOUETTE...! le nouveau bulletin est déjà paru



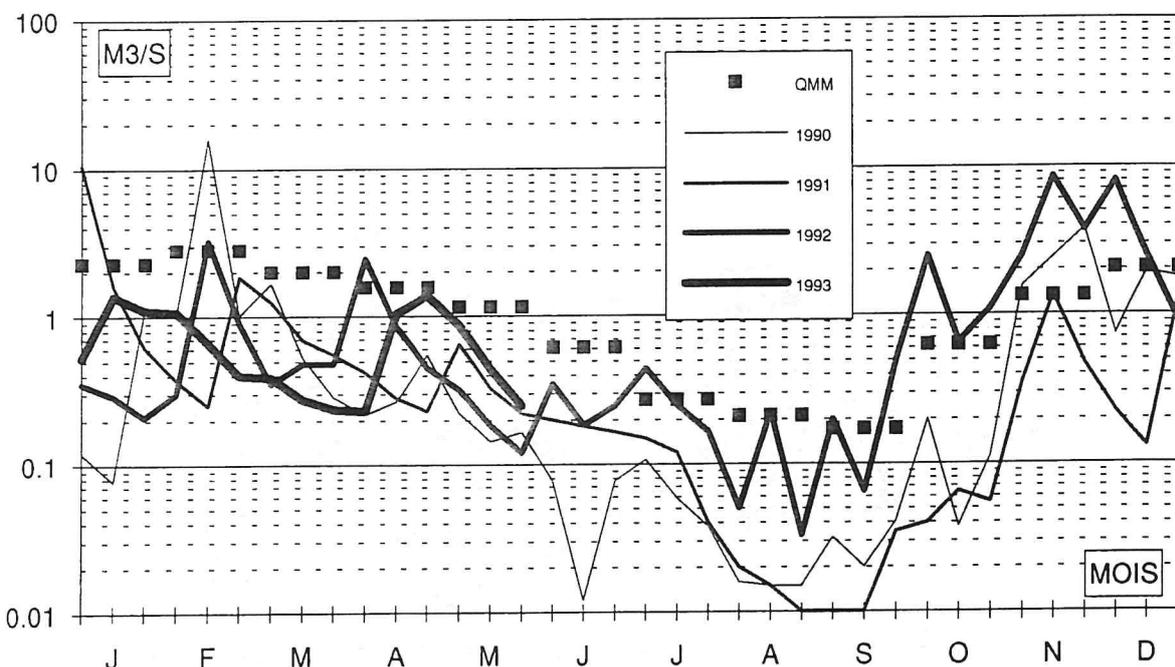
DEBITS DES COURS D'EAU

DEBITS LES 5, 15 ET 25 DE CHAQUE MOIS COMPARAISON DES VALEURS DE L'ANNEE 1993

BASSIN DE LA LOIRE



LA NIEVRE A ST-AUBIN



L'IXEURE A LA FERMETE

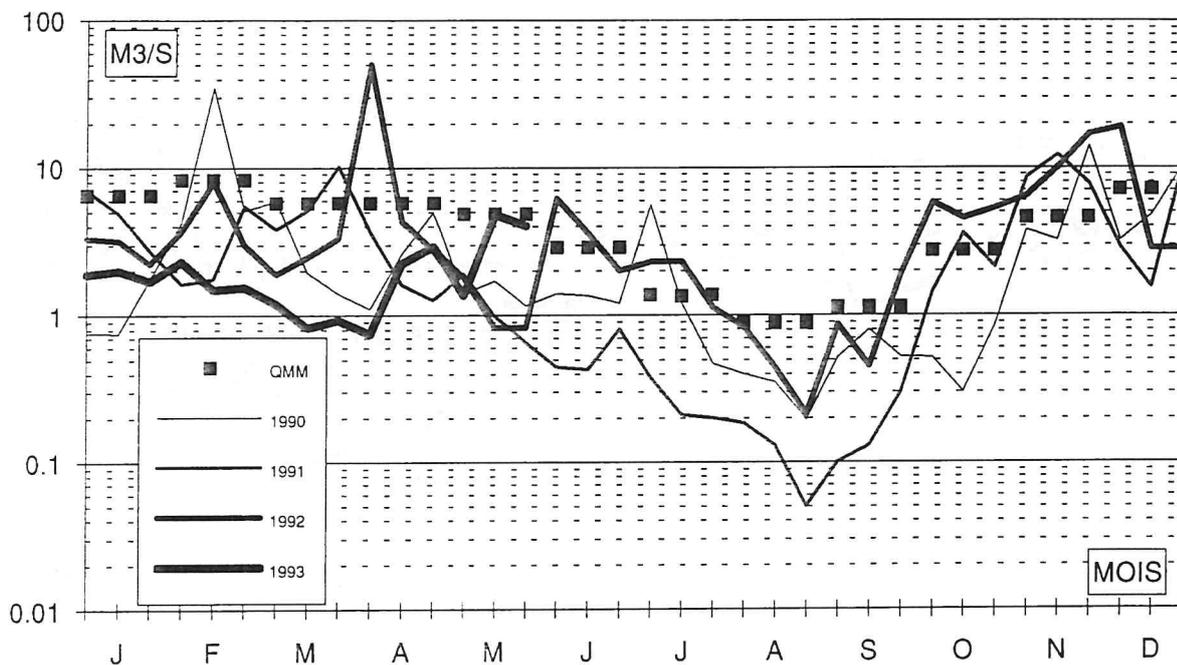


DEBITS DES COURS D'EAU

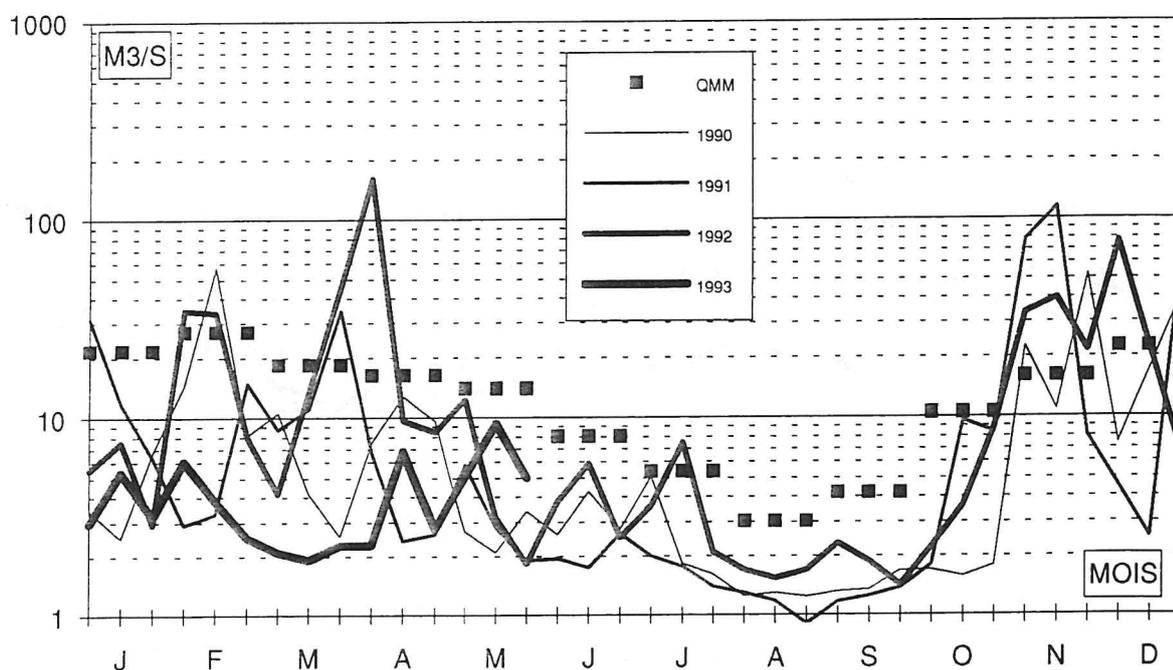
DEBITS LES 5, 15 ET 25 DE CHAQUE MOIS COMPARAISON DES VALEURS DE L'ANNEE 1993



BASSIN DE LA SAÔNE



LA GROSNE A CLUNY



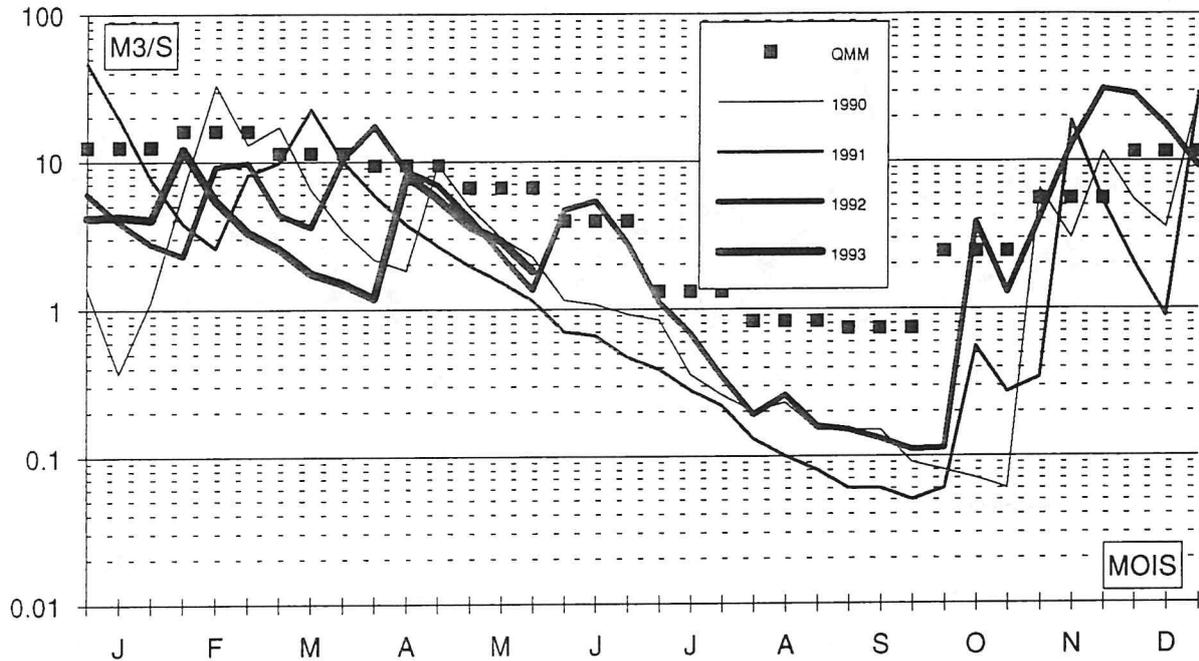
LA SEILLE A ST-USUGE



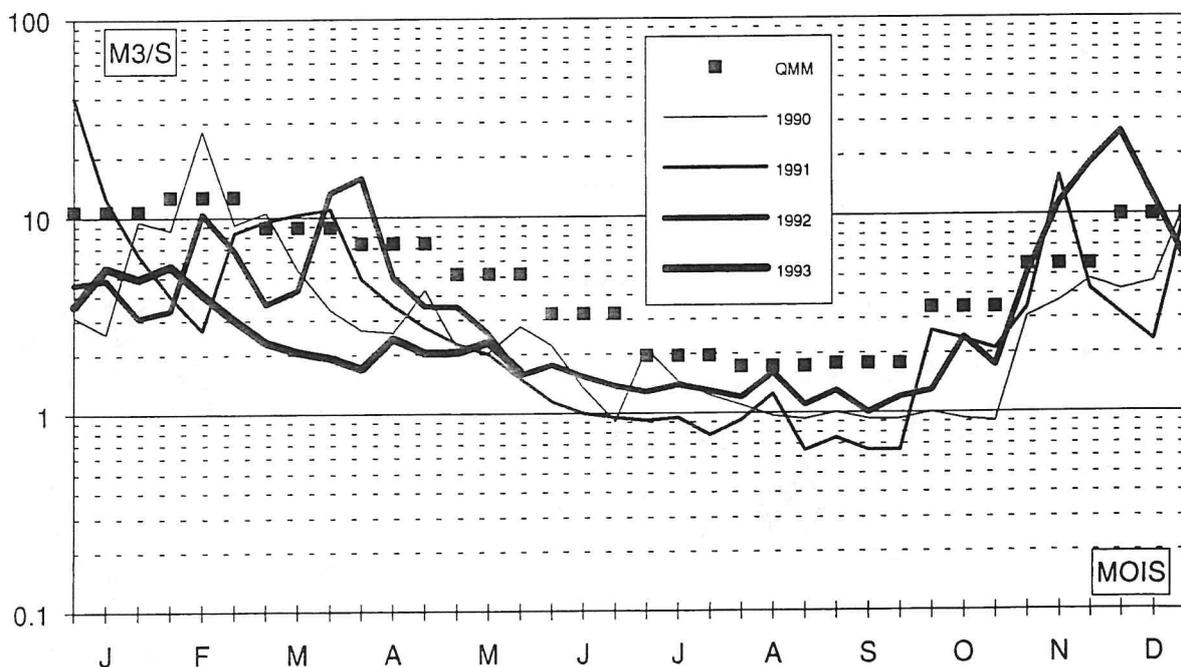
DEBITS DES COURS D'EAU

DEBITS LES 5, 15 ET 25 DE CHAQUE MOIS
COMPARAISON DES VALEURS DE L'ANNEE 1993

BASSIN DE LA SAÔNE



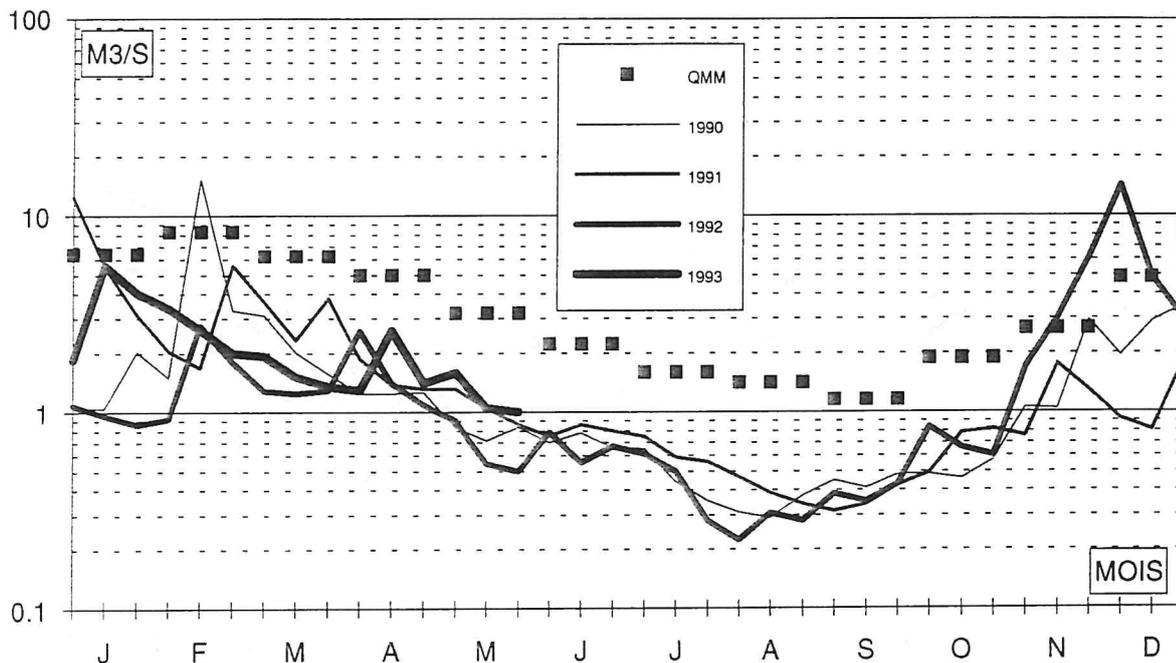
LA TILLE A ARCELOT



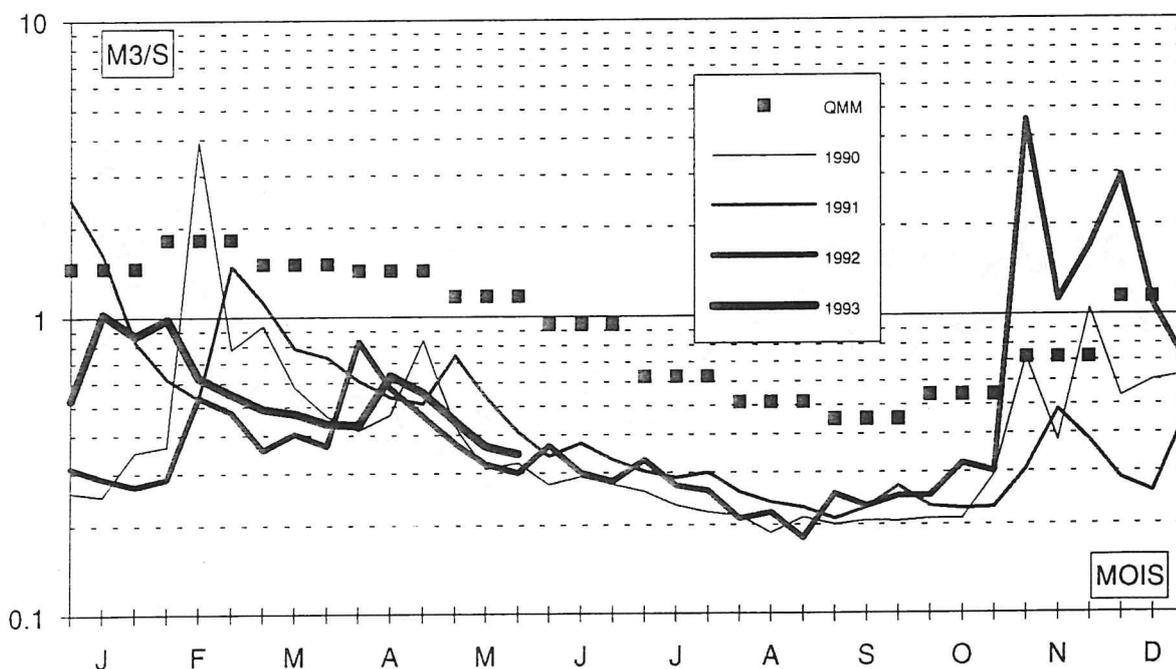
LA VINGEANNE A OISILLY

DEBITS LES 5, 15 ET 25 DE CHAQUE MOIS
COMPARAISON DES VALEURS DE L'ANNEE 1993

BASSIN DE LA SEINE



L'OUANNE A CHARNY



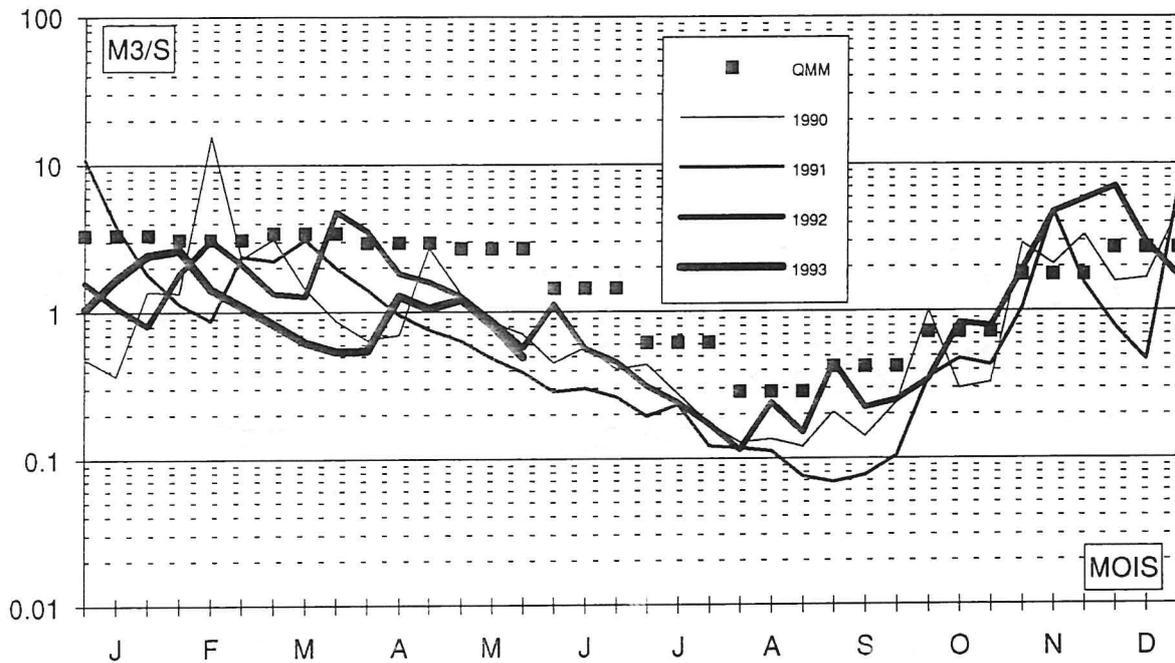
LE SAUZAY A CORVOL



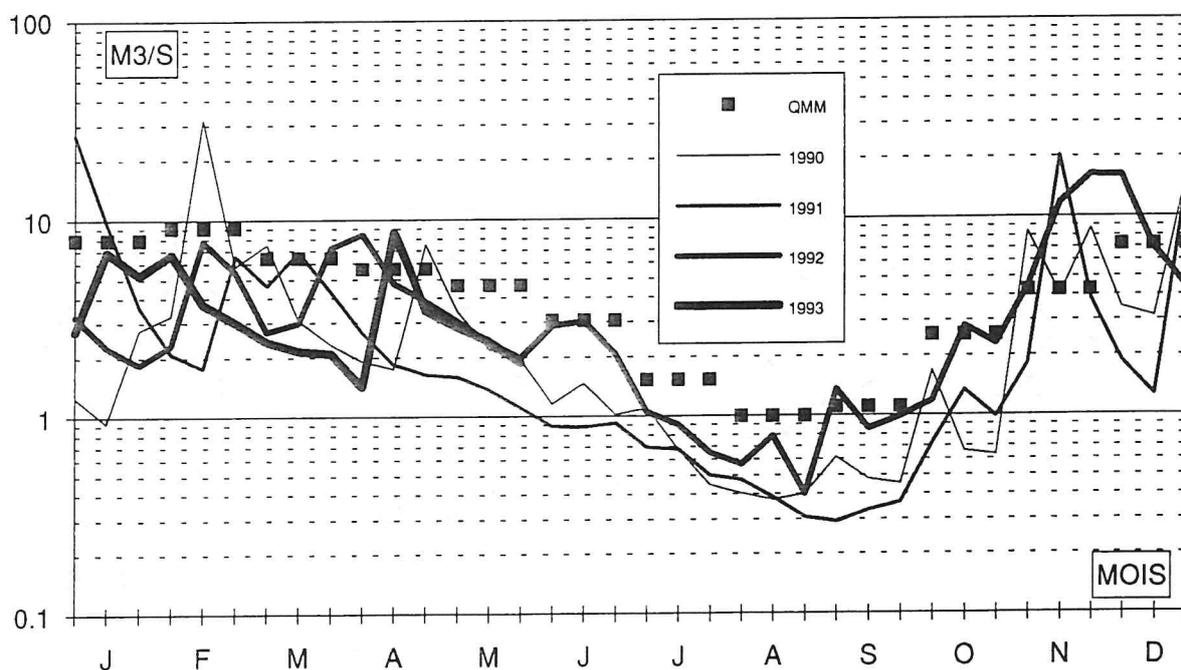
DEBITS DES COURS D'EAU

DEBITS LES 5, 15 ET 25 DE CHAQUE MOIS COMPARAISON DES VALEURS DE L'ANNEE 1993

BASSIN DE LA SEINE



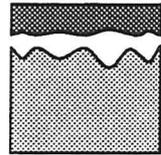
L'OURCE A FROIDVENT



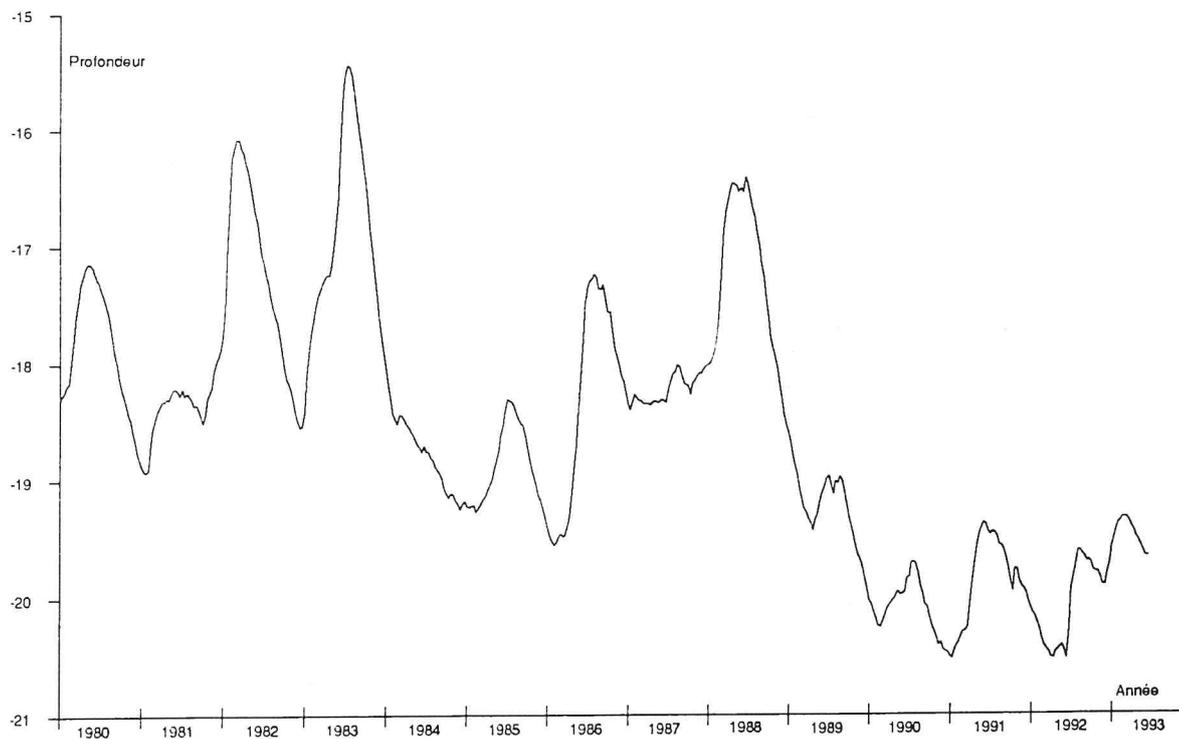
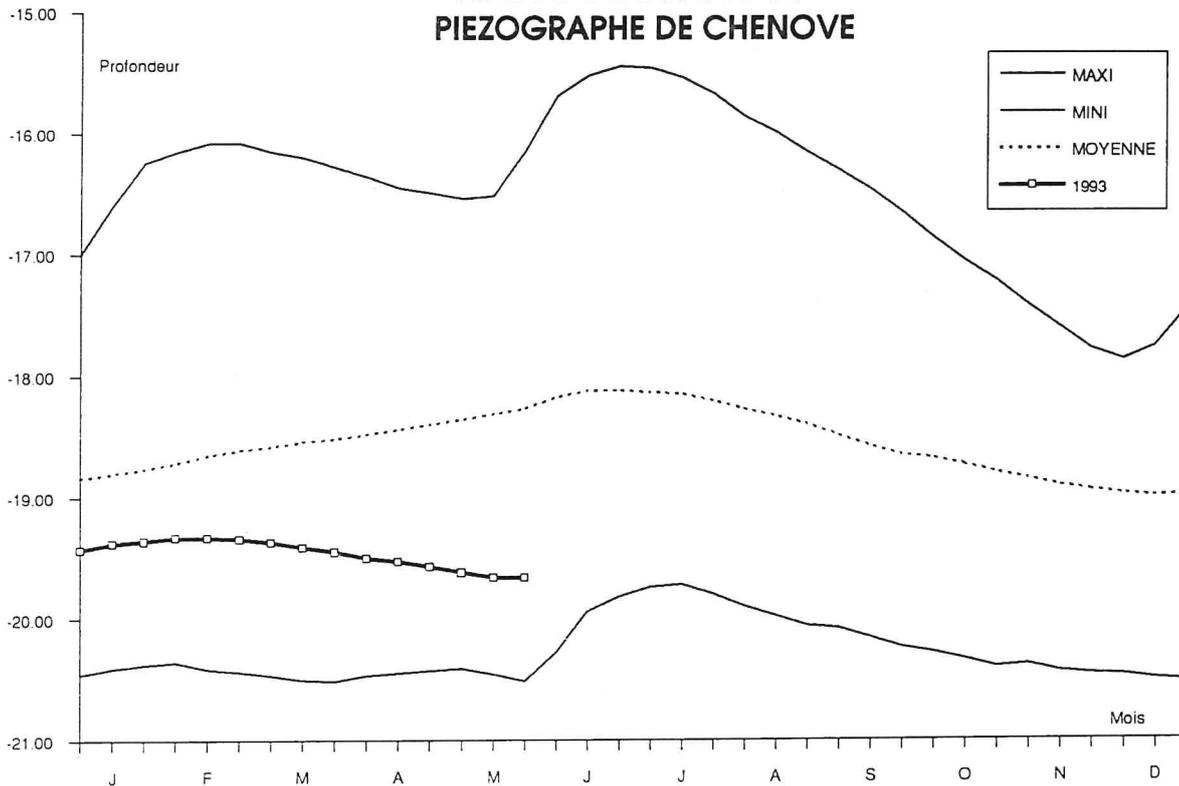
LA SEINE A NOD SUR SEINE

NIVEAU DES NAPPES

NIVEAUX LES 5, 15 ET 25 DE CHAQUE MOIS
COMPARAISON DES VALEURS DE L'ANNEE 1993



AQUIFERE PROFOND NAPPE DE DIJON-SUD PIEZOGRAPHE DE CHENOVE



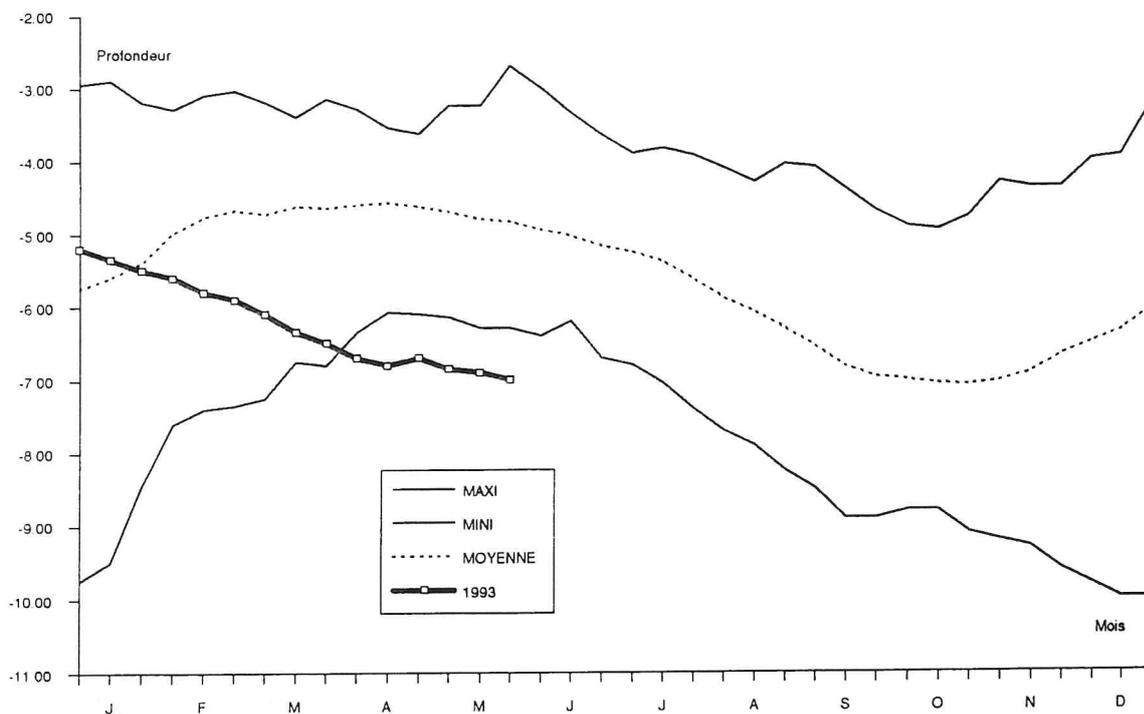
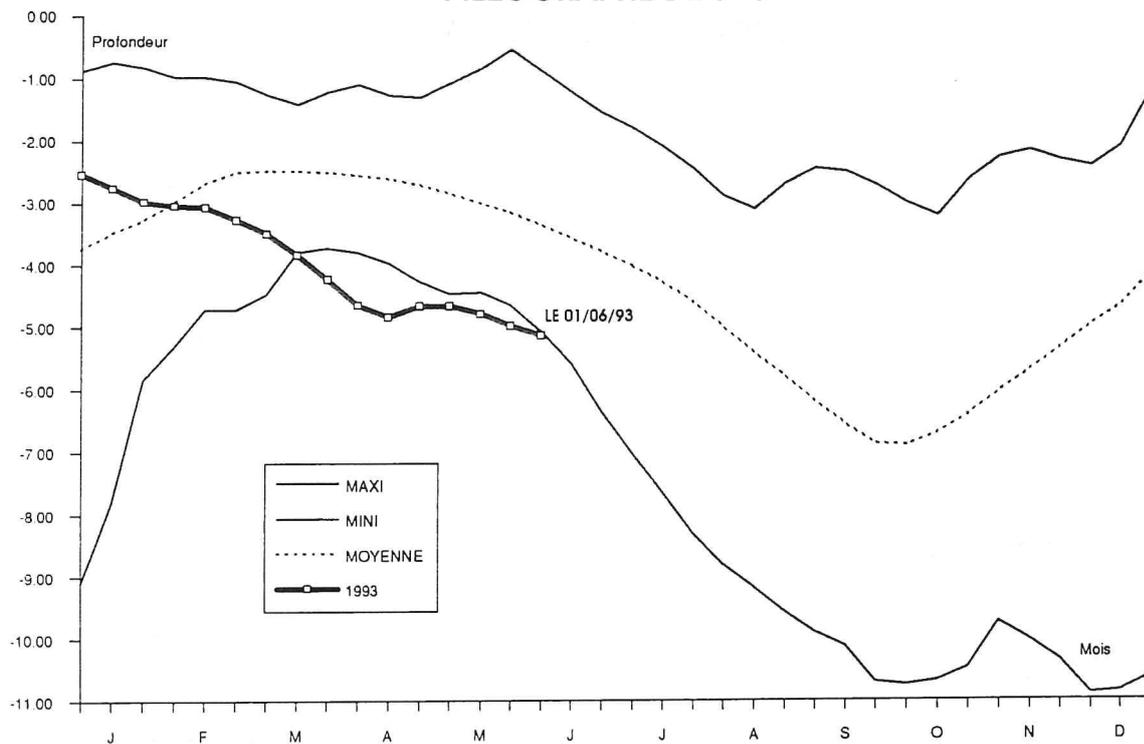
PIEZOGRAPHE DE CHENOVE

NIVEAU DES NAPPES

NIVEAUX LES 5, 15 ET 25 DE CHAQUE MOIS
COMPARAISON DES VALEURS DE L'ANNEE 1993

AQUIFERES SUPERFICIELS

PIEZOGRAPHE DE SPOY

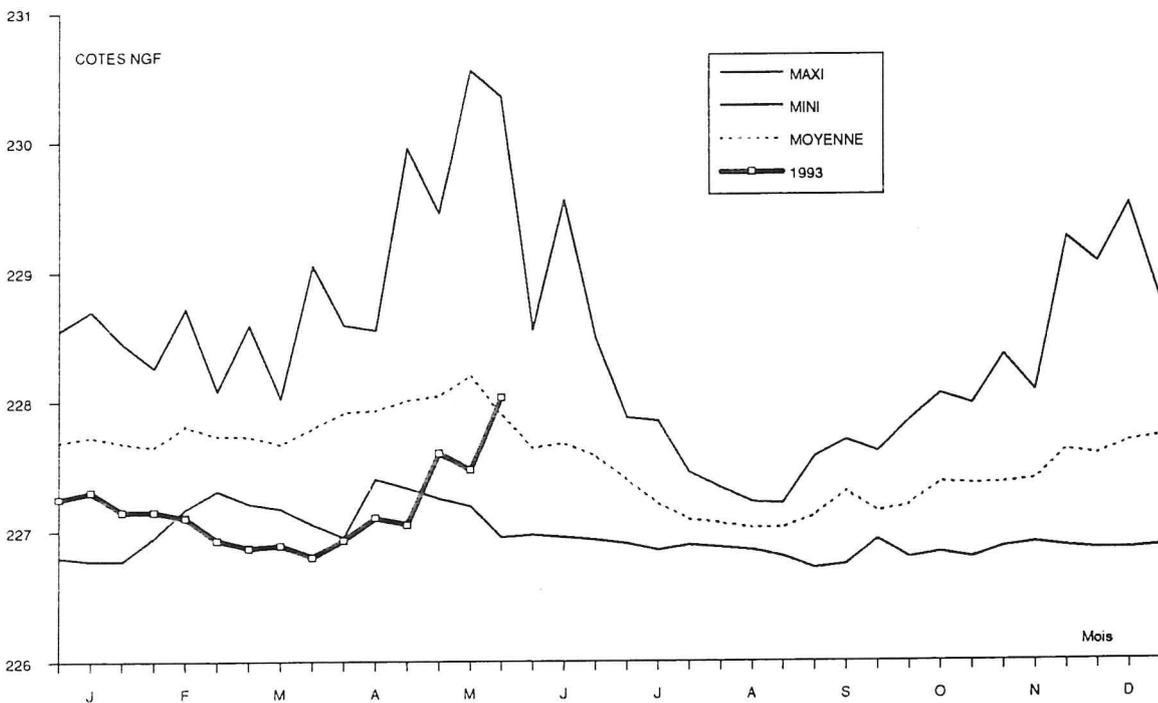
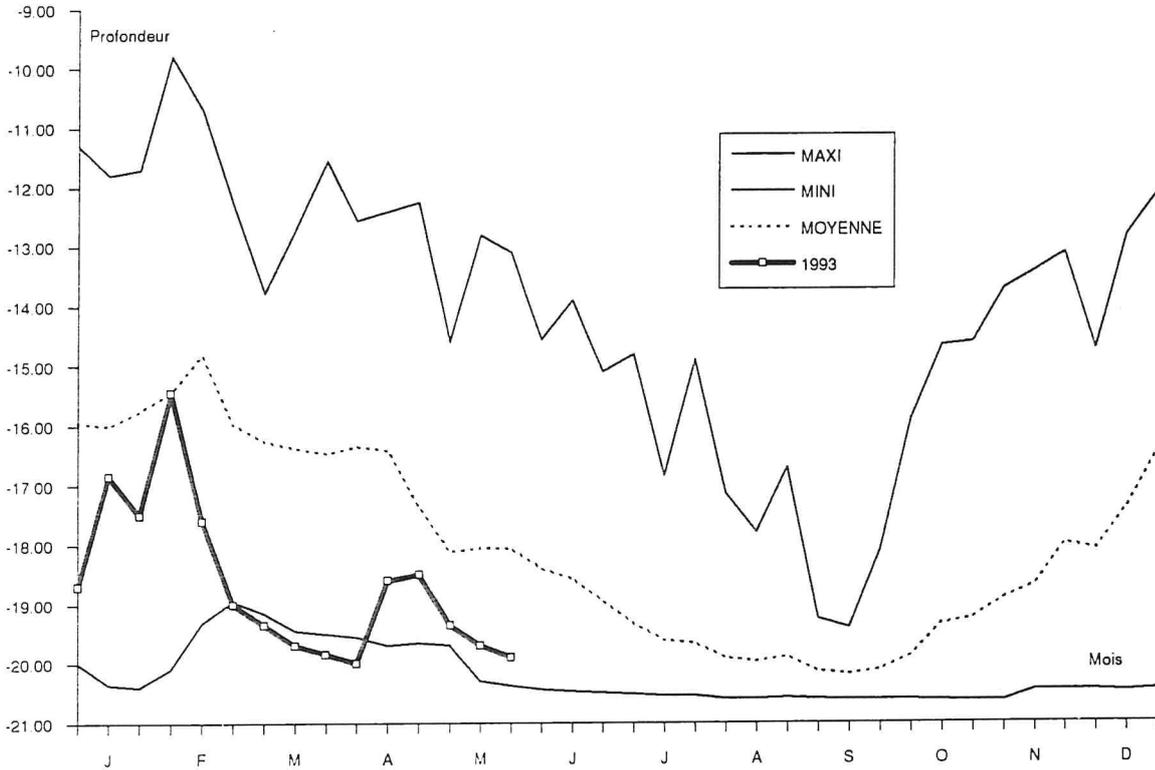


PIEZOGRAPHE DE NUITS-ST-GEORGES

NIVEAU DES NAPPES

NIVEAUX LES 5, 15 ET 25 DE CHAQUE MOIS
COMPARAISON DES VALEURS DE L'ANNEE 1993

AQUIFERE KARSTIQUE PIEZOGAPHE DE LAIGNES



NAPPE ALLUVIALE DE LA LOIRE PIEZOGAPHE DE VARENNE

